



## Stage pendant une période de cours

-----  
Par Thomas260

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiant en double diplôme (en école en France et actuellement en université au Canada).

Je rentre le 15 juin en France, et dois terminer la session d'étude d'été de l'université canadienne à distance : il n'y a qu'un rapport de 30 pages à rendre.

J'ai trouvé un stage en Espagne cet été de trois mois, mais ce dernier se déroule donc en parallèle de ma session d'été canadienne. Mon école française refuse de signer ma convention de stage car je serai "officiellement" en cours jusqu'à fin août.

Ils me disent que les raisons sont juridiques. Y a-t-il une loi qui stipule qu'il est impossible de faire stage à temps plein et cours en même temps ?

Je vous remercie et vous souhaite une belle soirée.